



## Accident de trajet avant fin de service

Par **yann lemarchand**, le **22/04/2018** à **16:38**

Bonjour,

que se passe t il si un salarié a un accident de trajet alors qu'il a quitté l'entreprise avant l'heure prévue?

suite à un changement d'affectation, (les horaires de travail ne sont jamais les mêmes), le salarié quitte l'entreprise une heure avant la fin de son service et a un accident de trajet à l'heure où il devrait encore être dans l'entreprise

la responsabilité de l'entreprise ou du salarié peut elle être mise en cause pour rejeter le statu d'accident de trajet?

merci de votre éclairage

Par **P.M.**, le **22/04/2018** à **19:23**

Bonjour,

La déclaration est faite sous la responsabilité de l'employeur qui indique l'horaire de travail pratiqué ce jour-là...